

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°15 / été 2023



TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

1,5 million d'€uros pour la rénovation énergétique de la Médiathèque



ECONOMIE

SC 70 acteur majeur du recyclage

Futur Centre Régional des Arts du Cirque

pays
d'Héricourt
communauté de commune

MAGAZINE D'INFORMATION
de la COMMUNAUTÉ de
COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT
et de la
VILLE D'HÉRICOURT
Pages d'actualités des VILLAGES

W
VILLE DE
HERICOURT
70 400

SC70, UN ACTEUR MAJEUR DU RECYCLAGE DANS LE GRAND EST.

La construction de la nouvelle usine de valorisation et de recyclage des véhicules en fin de vie de l'entreprise SC70 est opérationnelle. Une usine exemplaire sur le plan environnemental.



Construite sur une plateforme de 3 hectares aux Guinnottes III cette nouvelle usine de valorisation et de recyclage représente un investissement de 6 millions d'euros. Cet ambitieux projet a été conçu dans le cadre d'une politique de développement durable dans le secteur du recyclage automobile.

L'organisation efficace de démontage des véhicules permet, grâce à un système composé de convoyeurs modernes et adaptés aux besoins de l'entreprise de valoriser 97,5% des pièces qui composent un véhicule automobile.

UNE USINE EXEMPLAIRE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL.

Le nouvel établissement comporte deux bâtiments distincts, le plus grand situé à l'Ouest de l'entreprise (70m X 70m) concentre l'ensemble des activités industrielles, les magasins et les bureaux. Le bâtiment le plus petit situé à l'Est de l'entreprise est affecté au stockage des pièces destinées à l'exportation.

Les bâtiments en bois, constitués d'une structure métallique sont revêtus de bardages métalliques avec trois teintes assorties. Les deux bâtiments

sont équipés de panneaux solaires et de systèmes de récupération des eaux de pluie. Toutes les surfaces de stationnement des véhicules en attente de dépollution, sont étanches et les eaux pluviales de ces surfaces de stationnement sont collectées dans un décanteur en capacité d'intercepter tous les fluides.

L'entreprise SC70 envisage dans un premier temps l'embauche de 25 personnes et à terme 35 personnes seront recrutées.

L'entreprise SC70, créée en 1985 à Brevilliers par Thierry Marie poursuit son développement. Après s'être implantée à Beure dans l'agglomération bisontine (25 employés) la société franchit un nouveau palier dans le domaine du recyclage avec la création d'une nouvelle usine aux Guinnottes III, une usine moderne et fonctionnelle adaptée aux exigences actuelles dans le domaine du développement durable.

EDITORIAL :

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est un territoire actif qui gagne des habitants et où les emplois salariés se développent pour rapprocher les salariés de leur lieu de travail.

Au fil des années, j'ai le souci avec le soutien de l'ensemble des conseillers communautaires et des maires des villages, de construire un avenir apaisé pour le Pays d'Héricourt et tous ses habitants.

Nos services se développent : services périscolaires, restauration scolaire en liaison chaude de qualité, développement des équipements (deux gymnases, une salle de gymnastique, un terrain de football synthétique à Brevilliers) les services de la crèche, le Relais Petite Enfance.

Sur le plan culturel, je souligne nos efforts pour offrir une formation musicale ou artistique en direction de plus de 380 personnes (jeunes ou adultes), une Médiathèque intercommunale où les projets culturels se développent en particulier dans les villages (Compagnie Zocha, des Châteaux en Espagne).

Au mois de mai, la saison culturelle de l'Ecole de Musique a pris toute son ampleur sous la direction de Dominique Defaux avec les représentations données à la cavalerie par le Chœur Chorea, les Crazy Monday, les Burlesques et l'atelier Folk mais aussi au mois de février avec le concours national de trompette.

Tous ces événements culturels participent à l'attractivité de notre territoire.

Parmi les projets engagés nous plaçons en premier lieu **le multiplex cinéma d'Echenans** sous Mont-Vaudois, **projet conduit par un groupe privé de Haute-Saône** qui vise à accueillir 250 000 spectateurs de l'Aire Urbaine chaque année **pour un investissement privé de l'ordre de 6 millions d'euros.**



C'est en second lieu le projet de Centre Régional des Arts du Cirque (CRAC) qui devrait se concrétiser maintenant rapidement toujours à Echenans-sous-Mont-Vaudois.

C'est également le projet de salle des musiques actuelles, troisième lieu de l'Aire Urbaine en complément de la Poudrière à Belfort et du Moloco dans le Pays de Montbéliard.

Dès le mois d'octobre nous engagerons la rénovation énergétique de la Médiathèque (1,5 millions d'euros de travaux) et pour cela nous déménagerons les services du livre dans l'ex-Dia vers la Place du Marché.

Enfin je veux souligner le bel investissement réalisé sur la piste intercommunale BMX de Champey qui a accueilli les 03 et 04 juin 800 compétiteurs à l'occasion du Challenge de France.

Bel été à toutes et à tous.

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt

Bien cordialement
Burkhalter

Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président Luc BOULLEE Maire de Verlans.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Frédéric LOCH

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : JUIN 2023

AMAZON COMMANDE 329 TRACTEURS ÉLECTRIQUES À GAUSSIN.

Gaussin, entreprise héricourtoise spécialisée dans la fabrication de véhicules électriques et à hydrogène va livrer 329 tracteurs électriques à Amazon. Début de livraison premier trimestre 2023.



Tracteur électrique Gaussin.

des mesures récentes du gouvernement fédéral américain qui incite, sous forme de subventions, à la production de camions électriques pour diminuer l'empreinte CO2. C'est aussi pourquoi l'entreprise prévoit également d'ouvrir une usine de fabrication aux Etats-Unis afin de permettre une production locale de ses véhicules.

Gaussin, pionner du transport de marchandises propre et intelligent a reçu une commande ferme de 329 tracteurs ATM 38T « Full Elec » de la part du géant du commerce en ligne Amazon. Ces véhicules capables de tracter des charges allant jusqu'à 38 tonnes seront utilisés sur les sites américains d'Amazon.

GAUSSIN, CHAMPION DE LA LOGISTIQUE DÉCARBONÉE.

Les tracteurs seront fabriqués en France à Saint-Vallier dans le département de Saône et Loire

par l'entreprise Métalliance qui a été rachetée par Gaussin en 2020. Métalliance est en capacité de fabriquer 2 400 tracteurs électriques par an, et avec ses installations de 28 000 m² elle peut soutenir durablement la croissance attendue sur le marché européen de la production des véhicules Gaussin pour les gammes ATM et APM.

Cette commande significative représente une étape importante de l'expansion de l'entreprise Gaussin en Amérique du Nord. En effet l'entreprise héricourtoise entend profiter

UN OBJECTIF : 130 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRE EN 2023

L'hydrogène est un axe prioritaire de développement pour l'entreprise Gaussin qui a prouvé dans ce domaine sa maîtrise technologique. Le niveau actuel de l'activité de l'entreprise laisse entendre la réalisation d'un chiffre d'affaires exceptionnel en 2023. En effet cette vente à Amazon a dopé le carnet de commandes de l'entreprise ainsi que son chiffre d'affaires qui est passé de 4 millions d'euros en 2018 à 130 millions d'euros en 2023.

La commande du géant du commerce en ligne Amazon permet à l'entreprise Gaussin de changer de dimension tout en renforçant sa réputation à l'international. Gaussin une entreprise innovante à la pointe de la technologie hydrogène.

PRISMA INAUGURE SES BÂTIMENTS.

PRISMA entreprise spécialisée en robotique est installée depuis le printemps 2022 à Couthenans sur la zone artisanale du Charbonneau. L'entreprise a inauguré ses nouveaux locaux le 24 février 2023.



Entreprise PRISMA, Couthenans zone du Charbonneau

PRISMA (Prestation et Intégration de Systèmes Automatisés) a été créée en 2016 par Luc Vauclair et Mathieu Choulet. L'entreprise est spécialisée dans le développement de solutions automatisées dans plusieurs secteurs d'activités : automobile, agroalimentaire, énergie et pharmaceutique. Depuis sa création l'entreprise PRISMA a développé son portefeuille de clients et profite d'une très forte croissance. Elle éprouve quelques difficultés à recruter pour ses différentes productions et notamment dans

les métiers qui ont rapport avec l'électricité, l'automatisation et la robotique. L'entreprise qui accueille des apprentis souhaite faire évoluer les mentalités quant à la perception de la vie professionnelle en usine qui a beaucoup changé ces dernières années. A ce jour PRISMA qui a démarré avec deux employés compte aujourd'hui onze salariés.

UN BÂTIMENT DEUX ENTITÉS.

En 2020, les dirigeants de PRISMA ont fondé SOGEMA, une société dont l'activité est tournée vers la

création et la gestion de projets qui concernent les aires d'accueil pour les gens du voyage. SOGEMA propose des solutions adaptées et étudie toutes les demandes, l'entreprise intervient dans le secteur de Luxeuil et du Pays de Montbéliard. La société est dirigée par Sylvie Duarte qui est assistée dans son activité par deux salariés.

PRISMA a investi 815 000 € pour la construction de ce nouveau bâtiment. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, dans le cadre de son dispositif d'aide à l'immobilier pour les entreprises a versé une aide de 40 750 € soit 5 % du montant total de cet investissement. Le Département de la Haute-Saône a financé cette construction pour un montant identique à la CCPH. La Région Bourgogne Franche-Comté a quant à elle versé une somme de 50 000 € pour ce projet.

UNE AMBITION, 7 000 EMPLOIS POUR LE PAYS D'HERICOURT.

Aide à l'immobilier d'entreprises : La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt signe un partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté. Davantage de moyens pour davantage d'emplois.



La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt compétente en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise a renouvelé son partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté afin d'obtenir davantage de moyens financiers pour soutenir les projets industriels du Pays d'Héricourt grâce à la mobilisation des Fonds Européens de Développement Régional (FEDER).

RENFORCER ET SOUTENIR LES PROJETS INDUSTRIELS DU PAYS D'HERICOURT.

Ce partenariat en conformité avec la loi NOTRe, s'inscrit dans le cadre du

Schéma Régional de Développement Economique d'innovation et d'Internationalisation (SRDEII)

LE DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE POURSUIT SON SOUTIEN AUX ENTREPRISES DU PAYS D'HERICOURT.

Le département de la Haute-Saône n'exerce plus la compétence économique depuis 2016 mais souhaite poursuivre son action en faveur des entreprises des Communautés de Communes comme le lui permet la loi NOTRe qui autorise une collectivité à déléguer une ou toute partie d'une compétence à une autre collectivité.

La CCPH a signé avec le département de la Haute-Saône une convention de délégation afin de permettre à celui-ci d'abonder financièrement le montant de l'aide de la CCPH. La Haute-Saône est le seul département de la Région Bourgogne Franche-Comté qui propose un tel dispositif d'aides aux Communautés de Communes.

L'ambition prioritaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est de passer de 5 000 à 7 000 emplois dans les 10 à 15 ans. La nécessité de créer et d'aménager des zones d'activités s'impose pour développer notre territoire et assurer la présence de services au public : établissements scolaires, santé...

928 000 €EUROS POUR LE CRTE DU PAYS D'HERICOURT.

La convention financière qui lie l'Etat et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dans le cadre du CRTE a été signée le vendredi 10 février 2023. Un outil contractuel pour accompagner notre territoire dans ses projets.



Arnaud Quiniou, sous-Préfet de Lure et Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt signent le CRTE du Pays d'Héricourt

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Pays d'Héricourt affiche de très grandes ambitions et s'articule autour de quatre orientations distinctes :

1. **Accompagner la transition écologique et énergétique de la CCPH.**
2. **Promouvoir l'attractivité de notre territoire pour un développement cohérent.**
3. **Accompagner harmonieusement le développement du cadre de vie.**
4. **Garantir la qualité de l'offre des services publics.**

10 opérations menées sur le Pays d'Héricourt.

10 opérations concernent cette convention pour le Pays d'Héricourt. Elles sont réparties sur cinq

communes : Héricourt, Champey, Chagey, Coisevaux et Verlans pour un montant de l'ordre de 928 000 € dont 333 000 € seront subventionnés par l'Etat au titre de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

EN VOICI LE DÉTAIL :

Héricourt :

- Aménagement Friche DIA (475 000 € dont 142 500 € de subventions)
- Muraille nord Château (40 000 € dont 16 000 € de subvention)
- Toiture Musée Minal (20 000 € dont 8 000 € de subventions)
- Toiture Signoret (92 000 € dont 36 800 € de subventions)

- Toiture Ecole Borey (49 000 € dont 17 150 € de subventions)

Chagey :

- Eclairage LED bâtiments communaux (11 431 € dont 5 715 € de subventions)

Champey :

- Protection captages eau (205 493 € dont 93 216 € de subventions)
- Pose panneaux photovoltaïques (12 778 € dont 5 111, 58 € de subventions)

Coisevaux :

- Réfection Fontaine aux Dames (14 000 € dont 4 900 € de subventions)

Verlans :

- Aire de Jeux (8 277 €uros dont 3 310 € de subventions)

De prochaines opérations à venir s'inscriront elles aussi dans le cadre du CRTE comme notamment la rénovation énergétique de la Médiathèque intercommunale, l'extension de la zone des Guinnottes III, le centre Régional des Arts du Cirque, la création d'un complexe culturel de loisirs, les voies cyclables...

BUDGET CCPH 2023

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt gère six budgets d'un montant égal à 32 millions d'euros. Ces six budgets qui ont été votés par l'assemblée communautaire permettent de financer les actions qui sont menées au service des habitants et en faveur du développement économique et de l'emploi.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	11 175 361, 43 €	9 489 821, 32 €	20 665 118, 75 €
BUDGET OM	2 014 941, 80 €	755 108, 96 €	2 770 050, 76 €
BUDGET TRANSPORT	1 523 625, 74 €	225 848,46 €	1 749 474, 20 €
BUDGET CENTRE CARMEN	265 615, 63 €	286 123,98 €	551 739, 51 €
BUDGET ZAC GUINNOTTES	3 370 040, 07 €	2 108 086,53 €	5 478 126, 60 €
BUDGET ZA CHAMPS PIOT	495 454, 54 €	324 504,54 €	819 959, 08 €
TOTAL BUDGETS	18 845 039, 11 €	13 189 493,79 €	32 034 532, 90 €

Le budget principal 2023 est construit sans hausse des taux d'imposition.

Les taux qui sont appliqués aux ménages restent identiques à savoir :

- Foncier bâti : 2,59%
- Foncier non bâti : 2,86%
- Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 11,75%

Les investissements programmés seront réalisés avec un maximum de subventions et au recours à des emprunts souscrits à des taux bas lors des deux années précédentes.

La priorité demeure le développement économique sur lequel repose l'essentiel des ressources fiscales du territoire communautaire. Ressources indispensables au maintien d'un haut niveau de services.

C'est pourquoi il est nécessaire d'accélérer le développement économique et augmenter de 2 000 le nombre d'emplois afin d'atteindre la moyenne départementale fixée à 7 000.

A - CINQ PROJETS ECONOMIQUES SUPPLEMENTAIRES.

1. Engager les travaux de la Tranche 2 des Guinnottes 3,7 hectares de plateformes seront aménagés pour une surface utile de 4,8 hectares.

2. Poursuivre les acquisitions foncières et les études préalables du futur pôle de développement économique de Luze.
3. Engager l'extension de la ZA des Champs Piot à Saulnot pour permettre l'implantation du Centre Technique départemental.
4. Déconstruire la friche des Tuileries et favoriser l'implantation d'un village d'entreprises avec ACTION 70.
5. Accompagner les projets immobiliers des entreprises et poursuivre le service aux entreprises.

B - POURSUIVRE LES POLITIQUES D'INTEGRATION DES MOBILITES.

Le versement mobilité, auquel contribuent les entreprises de plus de dix salariés et dont le taux est de 0,50 % représente une recette de 430 000 €. En juillet 2023, ce taux sera porté à 0,60 % et générera une recette de 43 000 € supplémentaires en 2023 et 86 000 € en 2024. Cette augmentation maximum permettra de faire face à la hausse importante des prestations de transport.

Les transports scolaires, l'offre de transport gérée par la CCPH s'organise autour de 26 lignes et concerne plus de 1 000 enfants.

Le transport à la demande (TAD), sera maintenu dans sa configuration actuelle, 200 actifs en 2022.

L'offre de transport métropolitain, les discussions se poursuivent à l'échelle métropolitaine, avec le Pôle métropolitain et le Syndicat Mixte des Transports Nord Franche-Comté (SMTNFC Schéma des voies cyclables, adopté en 2018 le Schéma des voies cyclables est en phase opérationnelle, 7 circuits sont identifiés.

Deux projets sont prioritaires :

- Connexion Héricourt- Montbéliard avec la section entre le Parc Urbain de la Lizaine et le rond-point de la Verdure.
- Connexion Héricourt coulée verte Châlonvillars via Buc, études environnementales

Aménagement de 2 X 2 Voies Héricourt Sévenans, participation financière de la CCPH 250 000 €.

C – POURSUIVRE LA DYNAMIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Relocalisation du siège de la CCPH, requalification du DIA cédé par la ville d'Héricourt à l'euro symbolique,

Poursuivre élaboration PLUi valant SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Soutenir les projets communaux,

Soutenir les projets et études du Pôle métropolitain

D – ACCOMPAGNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA CCPH.

Adopter le plan communautaire Plan Climat Energie Territorial (PACAET), répondre aux exigences réglementaires d'évaluation de l'ensemble des camps environnementaux.

Amplifier la politique communautaire du logement et de l'habitat, à la demande de l'Etat et du Département la CCPH et la CC du Pays de Lure conduiront ensemble une étude de rénovation urbaine dans le cadre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour dynamiser le commerce et l'habitat.

Soutenir les aides à la pierre et accompagner les projets communaux (aide de 3 000 € par

logement), 20 000 € en 2023 pour les travaux de particuliers.

S'engager dans la rénovation thermique des bâtiments, rénovation thermique de la Médiathèque (lancement été 2023); création d'une chaufferie bois à Coisevaux avec le Syndicat Intercommunal d'énergie du département de la Haute Saône (SIED); création d'une chaufferie bois aux Chenevières.

Mettre en œuvre la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), 30 000 € pour l'enlèvement des embâcles, 80 000 € (64 000 € de subventions) pour l'étude de bassin versant, 85 000 € 60 000 € de subventions) pour l'étude eau assainissement

E - DEVELOPPER LE TOURISME.

Plusieurs projets pour 2023 :

Poursuivre la réhabilitation du Fort du Mont-Vaudois, participer au projet de ceinture fortifiée Séré de Rivières, accompagner les communes liées par Destination Vosges du Sud, soutenir les clubs de randonnée (SGH Randonnée et Randonneurs de la Vallée du Rupt), entretenir et développer les circuits de randonnées.

F - CONSTRUIRE UNE IDENTITE SINGULIERE AVEC LA CULTURE ET LE SPORT.

Construire le Centre de formation des Arts du Cirque, avec l'association « l'Odyssée du cirque » début des travaux au second trimestre 2023.

Poursuite des études pour le projet de complexe cinématographique, avec le groupe Majestic pour redéposer un dossier actualisé en CDACI.

Projet de complexe de salle de Musique avec Alternadiff, début des travaux en fonction du Plu d'Echenans.

Piste BMX de Champey, des travaux d'adaptation de la ligne de départ en vue du challenge France de juin 2023.

SCP CHOISIT HÉRICOURT POUR SE DÉVELOPPER.

L'entreprise Sani Chauff Pascal (SCP) domiciliée à Sévenans a décidé de s'installer à Héricourt pour développer son activité. Un investissement de 350 000 € dans un bâtiment de 600 m² dans la zone d'activités en Salamon.

SCP est une société spécialisée dans les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Par ailleurs, cette entreprise travaille ponctuellement pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

L'entreprise dirigée par Anthony Vicenzi compte une dizaine de salariés. Celui-ci compte donner une nouvelle visibilité à son entreprise et proposer à ses clients un espace showroom (espace de présentation) mais aussi de nouvelles conditions d'accueil et de travail pour ses employés.



350 000 € D'INVESTISSEMENT À HÉRICOURT.

L'acquisition du bâtiment s'est faite au mois de mars 2023 pour un montant de 350 000 €. Les travaux

d'aménagement ont commencé au mois de mars et doivent se terminer à la fin du mois d'août 2023. L'entreprise emménagera dans ses nouveaux locaux dans le courant du mois de septembre 2023.

Ce projet d'installation est éligible à l'aide immobilière de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en faveur des entreprises artisanales dont le taux d'intervention est de 5 % sur un montant maximum de 250 000 € soit pour l'entreprise SCP une subvention versée par la CCPH d'un montant de 12 500 €.

EG MARIAGES, MEILLEURE BOUTIQUE DE ROBES DE MARIÉES.

EG Mariages et Créations est une boutique spécialisée dans la vente de robes de mariée, des robes de cocktail, de costumes et prêt-à-porter.

La boutique EG Mariages et Créations est installée 33, faubourg de Montbéliard à Héricourt.

Une équipe jeune et dynamique, à votre service vous y attend pour vous proposer une large gamme de produits fabriqués en France, accessibles à tous les budgets et à toutes les morphologies.



EG Mariages et Créations a remporté l'édition des Wedding Awards 2023 dans la catégorie Mariages et Accessoires. Ce prix récompense chaque année les meilleurs professionnels du secteur nuptial.

DES PRODUITS FRANÇAIS.

Conseillés et accompagnés par des professionnelles expérimentées vous trouverez la robe de vos rêves

que vous pourrez essayer dans les meilleures conditions. Dans le cas où la robe de vos rêves n'existe pas, l'équipe de la boutique vous accompagne pour la créer.

RENSEIGNEMENT :

EG Mariages et Créations
3 faubourg de Montbéliard
70400 Héricourt - Tél. 09 88 06 77 77
<https://www.eg-mariages.fr>

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT SAISON 2023/ 2024

■ L'ORCHESTRE D'ACCORDEONS DU SUNDGAU

« L'ACCORDEON DANS TOUS SES ETATS »

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 – 20H30

LA CAVALERIE - HERICOURT



■ FAËNZA

« LE SALON DE MUSIQUE »

SAMEDI 28 OCTOBRE 2023 – 20H30

SALLE DES FÊTES - HERICOURT



■ HUGO DIAZ QUARTET

« CONFLUENCES »

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 – 20H30

SALLE DES FÊTES - HERICOURT



■ LADISLAVA

« HISTOIRE DE LA MUSIQUE TZIGANE »

SAMEDI 10 FÉVRIER 2024 – 20H30

SALLE CHARLIE CHAPLIN - COUTHENANS



■ SMAGUINE FAMILY

« MUSIQUE DE LOUISIANE STYLE CAJUN »

SAMEDI 09 MARS 2024 – 20H30

SALLE DE LA GRANDE FONTAINE - CHAMPEY



■ AÏLACK

« LA MUSIQUE DE L'ÂME »

SAMEDI 06 AVRIL 2024 – 20H30

LE TEMPLE - HERICOURT



MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT

35, rue du Dr GAULIER 70400 HERICOURT

Réservations : concert.mph70@orange.fr ou Ecole de Musique du Pays d'Héricourt : 03 84 56 73 02

A visiter : www.facebook.com/mph70400

Contacts : Claude Jeandel : 06 76 03 50 77 ou @ : claud.jeandel.h@gmail.com

CHÂLONVILLARS : BOULANGERIE J&G.

Aurélié Jeangérard, accompagnés d'associés de confiance, Denis Jeangérard son père, Christian Greffier son conjoint et Axel Maillard-Salin un ami, a créé à Châlonvillars une nouvelle boulangerie.



Ce nouveau commerce est situé au 19 D, Route Nationale, qui est un axe très passant entre Belfort et Champagny. L'enseigne est à côté du magasin d'approvisionnement Netto et du bureau de tabac. La nouvelle boulangerie, véritable lieu

de convivialité dispose d'un espace salon de thé, où il est possible de déguster au choix des pâtisseries, une boisson chaude, et profiter d'une vaste sélection de bonbons pour tous les goûts. La boulangerie compte également un espace « snacking »

qui permet aux clients de passage de déjeuner rapidement pour un moindre coût. La boulangerie est aussi titulaire d'une licence III qui lui permet d'accueillir des personnes qui souhaitent boire un verre entre amis ou en famille.

Deux vendeuses, un apprenti boulanger et un pâtissier ont été recrutés et sont venus compléter l'équipe rassemblée autour d'Aurélié Jeangérard.

CONTACT :

**Boulangerie J&G – 19D, Route Nationale
Tel. 03 84 26 38 82**

boulangeriejg.chalonvillars@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6h30 à 19h ; le dimanche de 7h30 à 12h30 ; fermé le mercredi.

CLASSE BLEUE AU BASSIN D'APPRENTISSAGE DE LA NATATION SCOLAIRE.

Soixante cinq élèves de maternelle ont participé au bassin intercommunal d'apprentissage de la natation scolaire à un stage d'aisance aquatique pour apprendre à éviter la noyade. Un apprentissage indispensable.

Organisée par l'Education nationale dans le cadre du dispositif « classe bleue », cette opération qui s'est déroulée sur une semaine du 9 au 13 janvier 2023 a reçu le soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Vingt quatre personnes, encadrées par trois instructeurs, ont été mobilisées pour son bon déroulement : personnel de l'éducation nationale, maîtres nageurs sauveteurs, et conseillers pédagogiques.

EVITER LA NOYADE, PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ CHEZ LES ENFANTS.

La noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie chez les moins de vingt cinq ans. L'objectif de cette

« classe bleue » était de prévenir les noyades chez les jeunes enfants, mais aussi de leur donner une expérience positive de l'eau. La semaine pour les enfants a été très dense, rythmée en huit séances de quarante cinq minutes dans l'eau, une le matin et une l'après-midi.

Cette opération qui a concerné 65 élèves de maternelle a été financée par l'agence nationale du sport et reçu le



soutien matériel de la CCPH. Les cours ont été encadrés par le CREPS (Centre de Ressource et d'expertise à la Performance Sportive).

SYLVIA MÉGNIN, NOUVELLE DIRECTRICE DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE.

Sylvia Mégnin a été nommée directrice de la Médiathèque Intercommunale François Mitterrand. Elle a pris officiellement ses fonctions le 1^{er} mars 2023.



Sylvia Mégnin

Sylvia Mégnin succède à David Houzer, désormais directeur de l'action culturelle de la ville de Belfort. Cheville ouvrière de la Médiathèque intercommunale François Mitterrand, elle a été recrutée en 2002 en qualité d'emploi-jeune pour travailler en section jeunesse. Afin d'acquérir les techniques de base du métier de bibliothécaire, Sylvia a suivi la formation professionnelle qualifiée de l'Association des Bibliothécaires de France qui délivre le titre d'Auxiliaire de bibliothèque.

DISPONIBLE ET À L'ÉCOUTE.

Titularisée en 2007 avec le statut d'Agent du Patrimoine, Sylvia s'est continuellement formée (licence de lettres modernes) et a renforcé ses connaissances en de nombreux et différents domaines, livres, jeux, arts plastiques, numérique, musiques afin de répondre efficacement aux besoins et aux demandes des administrés qui fréquentent l'établissement.

Très investie dans son activité, Sylvia est devenue une médiathécaire reconnue et très appréciée du public et de ses

collègues. Son expérience lui permet de maîtriser tous les rouages du fonctionnement de ce bel établissement culturel qui fait la renommée du Pays d'Héricourt. Energique dans son travail et disponible pour ses collègues, Sylvia qui a été nommée Assistante de Conservation au moment de sa promotion, concentre toutes les qualités pour diriger la Médiathèque intercommunale et poursuivre le développement de ses activités avec l'appui de son équipe composée de professionnels aguerris et passionnés.

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

« Est-il possible d'imaginer un territoire qui se développe et qui attire malgré des contraintes subies : baisse démographique et crise climatique ? Nous pensons que OUI.

La France rejoint la tendance des pays développés à savoir moins de 2 enfants par femme. Dans notre région, les territoires déjà les plus peuplés résistent. Pour le pays d'Héricourt, la population tend à baisser. Héricourt, maintient sa population grâce à la fusion avec la commune de Tavey. Cette démographie est un fait de société durablement installé.

Le choix de n'avoir que 2 enfants est lié à de multiples facteurs, notamment le pessimisme dû à la situation économique, sociale ou écologique

et l'existence ou non de services publics (petite enfance, transports, ...).

Contrairement au RN, nous ne faisons pas peser la responsabilité sur les femmes les réduisant à leur seule fonction reproductrice. Les inciter à rester à la maison comme le préconise le RN est rétrograde ! Le défi réside dans l'attractivité de notre territoire, pour que chacun.e trouve sa place en répondant aux besoins de manière durable.

Pour cela, la réindustrialisation, l'existence de services publics performants et accessibles (transports, santé, éducation, culture, sport...) sont vitaux.

L'enjeu climatique impose d'imaginer un territoire qui s'adapte en préparant l'avenir : limitation de l'artificialisation des sols, lutte contre la

déforestation, isolation du bâti, développement de transport en commun, création de puits de fraîcheur ...

C'est la raison pour laquelle, un équipement de cinéma de type multiplex à Echenans sous Mt Vaudois, détruisant des terres agricoles et de la forêt, sans transport en commun est une faute écologique ! Il existe sur Héricourt des espaces déjà artificialisés (des friches) qui peuvent accueillir un cinéma ! »

Ouari BELAOUNI, Maryse PORTAZ, Quentin HAFEKOST, Sylvie DAVAL et Gilles LAZAR, élus d'Héricourt en Commun

1,5 MILLION D'EUROS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE.

Afin de réaliser des économies d'énergie et répondre aux défis du changement climatique, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'entreprendre la rénovation



Mediathèque Intercommunale François Mitterrand

L'objectif de cette opération vise à réduire de 60 % la consommation énergétique du bâtiment et générer des économies de fonctionnement mais aussi à améliorer la fonctionnalité de l'établissement pour les usagers et les employés.

Réaliser des économies de fonctionnement.

Ce projet de rénovation, action phare du Contrat de Relance de la Transition Ecologique (CRTE) du Pays d'Héricourt s'inscrit dans le programme régional Effilogis et est identifié comme projet pilote national par la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC). Ce projet de rénovation a

également été proposé à l'appel à projets « bâtiments démonstrateurs économes en énergie) du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

UNE RÉNOVATION EN PROFONDEUR.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au cabinet Girolimeto de Montbéliard. Cette rénovation menée en profondeur se décomposera en plusieurs actions distinctes, nous vous livrons ici une liste non exhaustive :

- La charpente métallique sera renforcée,
- La couverture sera améliorée avec

la pose d'un nouveau complexe d'étanchéité,

- L'isolation thermique extérieure de façade et les embrasures des fenêtres entièrement renouvelées,
- Les menuiseries extérieures actuelles seront déposées et remplacées,
- Une nouvelle chaudière à condensation gaz sera installée et les radiateurs seront remplacés
- Une ventilation double flux sera posée,
- Tous les luminaires seront remplacés par une technologie LED,
- Une centrale photovoltaïque de 18 KW sera installée sur la toiture...

1 550 000 HT seront investis pour la rénovation énergétique de la Médiathèque intercommunale. Le financement de cette opération se répartira de la manière suivante :

- **L'Etat contribuera pour 775 000 € (50 %) par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Fonds Vert**
- **La région Bourgogne Franche Comté sera sollicitée à hauteur de 219 603 € dans le cadre du programme Effilogis (14 %).**
- **Le FEDER, le Département de la Haute-Saône et le Département du Doubs participeront à hauteur de 227 120 €**
- **La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt financera à hauteur de 328 276 € (21%)**

LA FUTURE SALLE INTERCOMMUNALE DES MUSIQUES ACTUELLES.

L'avant-projet de la future salle des musiques actuelles du pôle culturel d'Echenans-sous-Mont-Vaudois a été adopté par le conseil communautaire le 25 janvier 2023. Une salle pour développer les animations musicales en direction de la jeunesse.



Future salle Intercommunale des musiques actuelles

Le cabinet Itinéraires Architecture de Belfort a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette future salle. Elle a vocation à remplacer le Catering Café de la rue des Prés devenu insalubre et qui a fermé ses portes en 2021.

Le futur bâtiment qui sera implanté à Echenans-sous-Mont-Vaudois à proximité de l'Odyssée du Cirque disposera d'une surface au sol de 503,77 m². Il disposera entre autres espaces d'une salle de concert de 92,47 m² avec des gradins rétractables et d'une scène de 44 m². La capacité d'accueil de la future salle

intercommunale des musiques actuelles sera de 300 personnes.

UNE SALLE DE SPECTACLE POLYVALENTE.

Le chauffage de la future salle sera assuré par une chaudière gaz à condensation. Cette salle aura aussi pour vocation l'accueil d'expositions et de petits concerts dont notamment ceux de l'école intercommunale de musique et des spectacles de différentes troupes de théâtres.

Le coût de construction de cette salle attendue est estimé à 1 200 000 € hors taxes, cet investissement communautaire

sera subventionné à hauteur de 75 %. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- L'Etat contribuera pour 180 000 € (15%),
- La Région Bourgogne Franche-Comté pour 450 000 € (37,5 %),
- Le Département de la Haute-Saône pour 34 000 € (2,8 %),
- l'Europe (Fond Européen Développement Régional – Urbain) pour 216 000 € (18 %),
- Le Département du Doubs pour 20 000 € (1,7 %),
- La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, pour 300 000 € (25 %).

La gestion de la future salle des Musiques Actuelles du Pays d'Héricourt sera confiée à l'association Alternadiff qui a durant vingt années piloté le Catering Café avec succès. Une association riche d'expérience qui a su promouvoir avec talent les musiques actuelles dans l'Aire Urbaine avec la présentation de plus de 700 groupes, internationaux, nationaux et régionaux avec des styles les plus éclectiques : Rock, blues, Electro, Pop...

LE FUTUR CENTRE RÉGIONAL DES ARTS DU CIRQUE.

L'avant-projet définitif du futur Centre Régional du Cirque a été adopté par le conseil communautaire le 25 janvier 2023. Cet investissement de 1,4 million d'euros lance la construction du pôle culturel d'Echenans-sous-Mont-Vaudois.



Futur Centre des Arts du Cirque du Pays d'Héricourt.

Depuis 2019, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt accueille à Echenans-sous-Mont-Vaudois l'association l'Odyssee du Cirque qui forme et initie aux arts du cirque les habitants de l'Aire Urbaine et au-delà. La construction d'un Centre Régional de formation aux Arts du Cirque (CRAC) permettra à l'association de proposer des formations qualifiantes aux échelles nationales et régionales.

UN ÉQUIPEMENT À VOCATION RÉGIONALE QUI VALORISE LE PAYS D'HERICOURT.

Cette nouvelle construction sera implantée sur l'emprise actuelle de

l'Odyssee du Cirque. Ce projet d'une surface de 1 005,45 m² comprendra notamment une grande salle (715,6m²), une salle de musculation (70 m²) des vestiaires, des sanitaires, une chaufferie et un local ménage.

La grande salle disposera d'une hauteur libre de 10 mètre à même de répondre aux exigences de la Fédération française des Arts du Cirque. Le bâtiment sera chauffé au moyen d'une chaudière gaz condensation et sera protégé par un bardage métallique. Il est à noter que deux des trois chapiteaux implantés sur le site seront conservés.

UN CRAC POUR DE FUTURS CRACKS.

Le futur CRAC accueillera en journée et en soirée des formations professionnalisantes et non professionnalisantes. Les stagiaires arriveront de différents horizons et suivront les formations de leurs choix, formations aux arts du cirque, formations au travail en hauteur, formations éducatives... Le CRAC dont la gestion sera confiée à l'Odyssee du Cirque accueillera également des stagiaires dans le cadre d'une pratique de loisirs.

Le coût total de l'Avant Projet Définitif est estimé à 1 655 000 €. Cette future réalisation sera subventionnée à 80 %. Les financeurs sollicités sont les suivants :

- Etat pour 331 000 € (20 %)
- Région Bourgogne Franche-Comté pour 610 000 € (36,8 %)
- Fonds Européen pour 383 000 € (23,2 %)
- La Communauté de communes financera à hauteur de 331 000 (20 %)

LE PAYS D'HERICOURT, TERRITOIRE DE TOURISME.

Dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de Communes du pays d'Héricourt s'est associée à Destination 70, au Grand Belfort et à la Région Bourgogne Franche-Comté pour réaliser des actions touristiques locales mais également nationales. Grâce à ces partenariats parfois croisés, plusieurs projets ont pu voir le jour et permettre à la CCPH de faire la promotion de son territoire.



Baliseurs du club de randonnée des Sports Généraux d'Héricourt

LE PASSEPORT TOURISME ET LA CARTE VOSGES DU SUD

La CCPH a travaillé avec Ronchamp Tourisme à la réalisation de la nouvelle édition d'un Passeport Tourisme. Ce document promotionnel permet d'accéder à 22 sites à des conditions avantageuses. Il est doublé d'une carte touristique des Vosges du Sud réalisée avec le soutien du Comité régional du Tourisme. Vous pouvez retrouver ces documents promotionnels dans les Offices de tourisme de la Haute-Saône et de Belfort mais également dans les sites patrimoniaux et culturels partenaires.

N'hésitez pas à vous renseigner à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Pour plus d'informations et d'idées de sorties :

www.destination70.com/decouvrir/vosges-du-sud et www.massif-des-vosges.fr

LA CEINTURE FORTIFIÉE DU NORD FRANCHE-COMTÉ

La ceinture fortifiée réalisée dans le Nord Franche-Comté à la fin du 19^e siècle par le Général Séré de Rivières est sans conteste un marqueur significatif du patrimoine militaire de notre région. La CCPH, le Grand Belfort et Pays de Montbéliard Agglomération se sont associés afin de valoriser cette richesse patrimoniale forte de 21 forts. Compte-tenu de la densité des forts présents sur le territoire, c'est le Grand-Belfort qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Les outils digitaux ainsi que la Z-CARD lancés en avril 2023 sont le point de départ d'une mise en valeur des forts à plus long terme. Une manière de mettre en avant le fort du Mont Vaudois au sein de ce réseau défensif hérité de notre histoire.

La Z-CARD est disponible dans les Offices de tourisme de Belfort et de Montbéliard, à la CCPH et dans les forts partenaires.

Pour plus d'informations sur les forts et leur actualité : www.franchementforts.fr

CLUB DE RANDONNÉE DES SGH : APPEL AUX BÉNÉVOLES

La CCPH travaille depuis de nombreuses années avec les clubs de randonnées pour l'entretien et la création de ses sentiers de randonnée. Le travail des clubs permet à la fois aux promeneurs aguerris et aux promeneurs du dimanche de profiter de sentiers balisés et entretenus toute l'année.

Le Club de randonnée des SGH fait face à un manque de bénévoles et souhaite recruter des baliseurs qui seront formés par le Club.

Si vous aimez marcher, si vous avez le sens du travail d'équipe et que vous souhaitez vous investir dans une association qui privilégie le partage et la bonne humeur, n'hésitez pas à contacter son Président, M. Bernard PASTEUR au 07 66 56 91 11.

Club de randonnée des SGH
12 Impasse de la Voûte Prolongée
70400 HERICOURT
sghrandonnee@gmail.com

LE PAYS D'HERICOURT CÉLÈBRE LA TROMPETTE.

Créé à l'initiative de Pascal Bouton, professeur à l'école de musique intercommunale, la le concours national, troisième édition, de trompette du Pays d'Héricourt a eu lieu les 4 et 5 février 2023. 68 candidats sont venus de toute la France disputer le prix.



Les candidats de tous niveaux âgés de 7 à 25 ans se sont produits à l'école intercommunale de musique du Pays d'Héricourt, devant un jury composé de personnalités musicales, avec notamment François Petitprez, Javier Rossetto et Lucas Lipari-Mayer.

68 CANDIDATS EN LICE.

Ce concours a réclamé beaucoup de préparation et de concentration de la part des candidats qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes tout en prenant beaucoup de plaisir à participer. La totalité des pièces musicales imposées

de ce concours a été spécialement composée pour cette troisième édition. Les épreuves ont eu lieu le samedi 4 février et les résultats ont été annoncés le dimanche 5 février 2023 en fin d'après-midi. Neuf lauréats ont été récompensés dans différentes catégories.

DEUX CONCERTS DE GRANDE QUALITÉ.

Dans le cadre de cette manifestation deux concerts de très grande qualité ont été proposés ces deux journées. Le samedi, un concert donné par le

« Local Brass Quartet » un fameux groupe de trompettistes, lauréat de prestigieux concours mondiaux et le dimanche avec un jeune quintet le « Tagada Brass » composé d'étudiants du conservatoire de Strasbourg.

La manifestation s'est achevée par une pièce musicale composée par André Telman, interprétée par l'ensemble des participants du concours, candidats et membres du jury. Cette pièce musicale sera dorénavant l'hymne officiel du concours national du Pays d'Héricourt.

Le succès de la troisième édition de ce concours encourage ses organisateurs à pérenniser cette manifestation pour en faire un événement musical national incontournable. Ce concours a été organisé avec le soutien financier de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (4 000 €), la ville d'Héricourt (1000 €) et le Département de la Haute-Saône (1 000 €). Le budget de cette belle manifestation a été préparé et géré par l'association « Concours Trompette d'Héricourt » et s'est élevé à 13 700 €.

CHŒUR CHOREIA AVEC LE THÉÂTRE EDWIGE FEUILLÈRE.

Le Chœur Choreia a présenté le spectacle « Les Grandes Duchesses de Gerolstein ». Une production musicale créée en partenariat avec le théâtre Edwige Feuillère de Vesoul. Une association fructueuse et réussie.



La Cavalerie, les Grandes Duchesses de Gerolstein

Le Chœur Choreia s'est associé à l'Atelier chant-danse-théâtre du pôle d'excellence du Théâtre Edwige Feuillère afin de créer et produire le spectacle « Les grandes Duchesses de Gerolstein » d'après le livret Meilhac et Halévy Musique de Jacques Offenbach. Avec la guerre comme thème principal, cette opérette pleine de fantaisie, d'intrigues et de rebondissements ridiculise la guerre, les va-t-en-guerre et les manœuvres politiques. La mise en scène de cette opérette a été assurée par Aline Masson et Quentin Gibeli de la compagnie « Le Roy s'amuse ».

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE.

Créé en septembre 2011 au sein de l'école intercommunale de musique, le Chœur Choreia n'a cessé de se développer et a continuellement progressé. Ce partenariat a offert la possibilité aux jeunes comédiens du Pays d'Héricourt de poursuivre leur ascension et de découvrir au côté de leurs nouveaux partenaires vésuliens des méthodes originales de travail et la possibilité de travailler dans un plus grand ensemble.

Cette pièce musicale du XIX^{ème} siècle a été, pour tous ces jeunes comédiens, l'occasion de développer

des connaissances, de découvrir un répertoire et de développer leur vocabulaire. Le mixage de cette pièce musicale avec du hip hop a constitué un véritable apport culturel.

SIX REPRÉSENTATIONS.

Ce spectacle qui a été donné à six reprises, trois représentations à Vesoul au théâtre Edwige Feuillère et trois représentations à Héricourt à la Cavalerie a rencontré un vif succès auprès du public. Une aventure culturelle inoubliable pour l'ensemble de ces jeunes comédiens.

Le spectacle « Les Grandes Duchesses de Gerolstein » a reçu le soutien financier de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui a contribué à hauteur de 11 550 € pour son organisation à la Cavalerie. Le spectacle a rassemblé plus de 2500 spectateurs à la Cavalerie les 12,13 et 14 mai 2023.



Attitude

CONCERT "CHANSONS"

100%

JOHNNY HALLYDAY

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

HERICOURT

LA CAVALERIE

20H00

ENTRÉE :

Plein tarif 15 € / tarif réduit 8 € (demandeurs d'emploi et étudiants)

Tarif famille 30 € pour 2 adultes et enfants - Gratuit pour les moins de 12 ans.

BILLETTERIE :

Sur place / En Mairie / Sur internet : <https://www.billetweb.fr/attitude-johnny-hericourt>